



**PRÉFÈTE  
DE LA  
CHARENTE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## INVITATION PRESSE

**France Relance : visite du refuge de l'association pour la défense des droits des chats en libertés (ADDCL), lauréat de l'appel à projets « Soutien à la prise en charge des animaux abandonnés ou en fin de vie »**

Angoulême, le 20 juillet 2021

Lauréate de l'appel à projets de soutien à l'accueil des animaux abandonnés, l'ADDCL va bénéficier d'une aide significative de France Relance.

Le dispositif, doté de 20 millions d'euros, a pour objectif de limiter les abandons en facilitant l'accès aux soins vétérinaires pour les personnes démunies et à faciliter la prise en charge des animaux abandonnés ou errants en aidant les associations de protection animale qui les recueillent dans des refuges ou qui oeuvrent, en partenariat avec les communes, à leur stérilisation.

Créée en 1994, l'ADDCL compte actuellement une cinquantaine de pensionnaires. Afin d'endiguer les naissances indésirées de chatons et ses aboutissants tragiques tels que l'abandon ou l'euthanasie, elle participe activement à la stérilisation des chats errants sur l'agglomération angoumoisine.

Vous êtes cordialement invités à suivre la visite de la sous-préfète chargée de la relance, Sandy Lecoq-Espallargas :

**Judi 22 juillet 2021 à 10 heures  
dans les locaux de l'ADDCL  
(97, rue de la Loire - 16000 Angoulême)**

en présence de Franck Martin, directeur adjoint de la DDETSPP de la Charente, de Laurianne Tavernier, responsable du service « santé et protection animales, environnement », et des élus du territoire.

**En application des dispositifs de lutte contre l'épidémie de Covid-19,  
le port du masque est obligatoire tout au long de la visite.**

**Contact presse  
Service départemental  
de la communication interministérielle**

Tél. : 05.45.97.62.37 / 06.49.00.12.76  
Courriel : pierre.ge@charente.gouv.fr  
Service : pref-communication@charente.gouv.fr

1/1

7-9, rue de la préfecture  
CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex